



COMMUNIQUÉ DE PRESSE
de Jacques MYARD
Membre Honoraire du Parlement
Maire de Maisons-Laffitte
Président du Cercle Nation et République

Le 25 Octobre 2019

A/S : La Commission Nationale d'Aménagement Commercial (CNAC) rejette le projet d'extension de Carrefour Montesson.

Hier matin, je me suis rendu à la convocation de la CNAC pour défendre les commerces de proximité du centre-ville de Maisons-Laffitte, Arnaud Péricard maire de Saint-Germain en Laye était également présent.

Nous sommes les seuls maires à nous être déclarés contre le projet d'extension de Carrefour.

Cette réunion succédait à une décision favorable de la Commission Départementale d'Aménagement Commercial (CDAC) au projet d'extension de 24 223 m² de la galerie commerciale du Carrefour Montesson.

Cette extension correspondrait à la création de 500 nouveaux commerces !

Lors de la réunion de la CNAC j'ai notamment fait valoir que cette extension menaçait directement notre centre-ville constitué de nombreux commerces de proximité.

Au demeurant ce projet ne s'inscrit pas dans les perspectives du commerce des hypermarchés qui sont directement concurrencés par le "e-commerce".

Il serait plus que paradoxal d'autoriser ce projet et en parallèle de démultiplier les politiques de revitalisation des centres-villes financés notamment par les collectivités locales et la Banque des territoires : chercher l'erreur !

La CNAC a entendu nos arguments et émis un avis défavorable à ce projet d'extension !